COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 1er février 2016

Saint-Valentin :
Déclarez votre flamme
sur les panneaux lumineux de Creil !

Pour la Saint-Valentin, la Ville vous invite à proclamer votre amour sur l'ensemble des panneaux lumineux installés dans les rues de Creil.

Vous avez jusqu'au 11 février pour déclarer votre flamme, faire votre demande en mariage ou bien simplement lui dire que vous l'aimez. C'est le moment de vous lancer !

Cette opération est totalement gratuite et ouverte à tous les Creillois à l'occasion de la fête des amoureux. Il vous suffit de faire parvenir votre message à l'adresse e-mail :

communication@mairie-creil.fr,

avant le 11 février 2016.

Pour dire « je t'aime » pas besoin d'écrire un poème, votre message devra se limiter à **100 caractères maximum (espace compris).** À vos claviers !

Contact presse : Maëlle FAYET 03.44.29.50.60 maelle.fayet@mairie-creil.fr